

PLAN DE DÉCONFINEMENT

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin →
 <b>VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Cinémas et théâtres				 À définir fin mai
Médiathèques, bibliothèques et petits musées				
Grands musées				 À définir fin mai
Forêts				
Parcs et jardins				Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Plages et lacs		 Ouverture possible par les Préfets à la demande des maires	 Ouverture possible par les Préfets à la demande des maires	 À définir fin mai
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes				 À définir fin mai
Colonies de vacances, camps, etc.				 À définir fin mai
Mariages et cérémonies	 Reportés (sauf urgence)	 Reportés (sauf urgence)		 À définir fin mai
Lieux de cultes	 Sans cérémonie	 Sans cérémonie		 À définir fin mai
Cérémonies funéraires	 Moins de 20 personnes	 Moins de 20 personnes		 À définir fin mai
Cimetières				
Rassemblements > de 10 personnes				 À définir fin mai
Évènements > 5000 personnes		 Interdit jusqu'au 31 août		 Interdit jusqu'au 31 août

